

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	469
Artikel:	Nouvelle attaque contre le droit au travail de la femme : aux Chambres fédérales : [1ère partie]
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262188

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emile GOUD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mme Marie MICOL, 14, rue Michel-Du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace :
ÉTRANGER .. 8.— 40 centimes :
Le numéro .. 0.25 Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir de Juillet, il est
offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le renouvellement
l'année en cours.

Nouvelle attaque contre le droit au travail de la femme

Aux Chambres Fédérales

Celles de nos lectrices qui ont eu la patience de plonger dans le maquis des discussions, propositions, contre-propositions, amendements, motions et discours dont cette session des Chambres consacrée au programme financier du Conseil Fédéral nous offre le réjouissant spectacle... celles-ci donc auront-elles déniché dans ce foisonnement un petit amendement, d'apparence modeste, déposé par M. Rittmeyer, conseiller national de Saint-Gall, et qui a si peu frappé l'attention de ses collègues qu'il a passé comme lettre à la poste, sans soulever la moindre opposition? Bon nombre de nos journaux romands ne l'ont pas même mentionné. Et pourtant, c'est là du nouveau une de ces propositions qui, sous le prétexte financier, porte gravement et dangereusement atteinte à la situation des femmes, et risquerait, si elle était adoptée, de priver bien des femmes de leur gagne-pain. Qu'en juge:

Lors des réductions d'effectifs, et, cas échéant, lors de nouveaux engagements, la situation des personnes du sexe masculin sera prise en considération.

Traduction en termes usuels de ce langage administratif-parlementaire: Lorsque l'on renverra du personnel, ce seront les femmes que l'on fera partir, et l'on gardera les hommes. Mais inversément, lorsque, éventuellement, l'on engagera du personnel nouveau, on veillera à nommer des hommes et pas des femmes.

Il faut que ces débats, confus autant qu'indéterminables, aient vraiment bien obscurci l'entendement de nos législateurs fédéraux, pour qu'aucun d'eux (vous entendez bien: aucun) n'ait élevé la voix pour protester contre ce mode souverainement injuste de refaire à des femmes leur gagne-pain, uniquement pour motif de sexe, sans le moindre égard à leur situation économique, à leurs charges de famille, à leurs capacités, à leur spécialisation professionnelle, et surtout à leurs droits d'être humains. M. Rittmeyer aurait tout aussi

bien pu demander que, lors des réductions d'effectifs ou d'engagement éventuel de personnel, l'on tient compte des personnes pesant plus ou moins de soixante kilos, ou dépassant 1 m. de taille, ou ayant les cheveux noirs ou blonds, que cela n'aurait pas été pire, logiquement parlant. Mais las! nos conseillers nationaux (qui ne sont pas élus par des femmes mais bien en tenant compte du chiffre de la population féminine) sont tellement habitués à considérer les femmes comme élément négligeable que personne n'a rien dit. Et l'amendement Rittmeyer a été accepté au National. (La fin en 3^e page.) E. Gd.

Lire en 2^{me} page:

E. K.: *Le service obligatoire des femmes en Allemagne.*
V. D.: *Le service social parisien de l'enfance. Le «Carillon» de Lausanne* (avec illustrations).

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Une lettre au Conseil des Etats des grandes organisations féminines suisses.
L'antiféminisme en Grèce.
Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Glané dans la presse.
Publications reçues.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abonnés, anciens et nouveaux, qui ne se sont pas encore acquittés du versement de leur abonnement pour 1936, ou ne nous ont pas retourné le journal envoyé à l'essai, que nous prendrons prochainement un remboursement postal le montant de cet abonnement, frais en plus.

Et, nous insistons tout spécialement, en ces temps difficiles où les femmes doivent grouper leurs efforts, pour que toutes celles qui peuvent mettre de côté 42 cent. par mois (prix de l'abonnement à notre journal) veuillent bien nous soutenir de leur appui. Merci!
LE « MOUVEMENT FÉMINISTE »

De l'éducation des filles

A travail égal, salaire inégal

Le Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne a été complètement réorganisé, ces dernières années, de façon à répondre aux exigences actuelles et à préparer mieux les futures femmes à leurs tâches multiples. C'est ainsi qu'ont été créées trois sections, l'une se terminant par le baccalauréat et donnant accès aux facultés universitaires, la deuxième, pédagogique, conduisant à l'enseignement, mais pas à l'enseignement secondaire officiel, lequel réclame un titre universitaire, et la troisième, appelée section de culture générale, à laquelle M. Louis Meylan voulut tous ses soins. Cette section entend préparer les jeunes filles à de multiples tâches pratiques, non seulement à la tenu du foyer et à l'éducation des enfants, mais aux tâches sociales qui s'ouvrent de plus en plus aux femmes. C'est dire que son programme est essentiellement pratique, qu'il comprend, à côté d'une culture aussi générale que possible, toutes les choses de la vie courante que doit savoir une femme.

Depuis quelque temps, M. Meylan consacre ses discours de promotions et son discours de la séance des concours à faire connaître cette section « d'humanités féminines », à montrer le développement. Il a fait une constatation, qui a été pour lui un très grand encouragement: il s'est aperçu que sa volonté d'initier plus spécialement les élèves à certaines activités pratiques, de développer en elles un certain savoir-faire, pour les aider à se débrouiller dans la vie, coïncide de la façon la plus significative avec les directives élaborées par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dont une de ses collaboratrices lui avait communiqué le texte. Et M. Meylan a consacré la fin de son discours du 21 décembre, 1935 à un parallèle entre les recommandations de la Commission d'éducation et ses intentions de directeur de gymnas.

Cette rencontre entre le travail de la Commission d'éducation de l'Alliance et le travail conscientieux, volontaire et soucieux des réalités accompli par M. Meylan apporte aux féministes un précieux encouragement. S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Les Informations sociales du B. I. T. publient un tableau très intéressant des salaires comparés des hommes et des femmes en Pologne, suivant les différentes catégories de professions. Nous le reproduisons ci-après (le chiffre des traitements masculins étant égal à 100):

Institutrices	101
Médecins ayant un emploi fixe	82
Comptables et aide-comptables	79
Professeurs (enseignement secondaire)	77
Employées de bureau	74
Infirmières	63
Pharmacien	62
Postes de direction	57
Professeurs techniques	57
Vendeuses	52

A propos d'un jugement

Les faits.

Madeleine D., cinq ans, habitant les Petites-Crosettes, près de La Chaux-de-Fonds, était privée de nourriture par ses parents et ressemblait à un cadavre; quand il faisait beau temps, on la retenait à la maison; en cas de pluie, on la mettait à la rue. Interdiction de jouer avec d'autres enfants. Elle vivait dans l'angoisse, terrorisée, et se précipitait sur les « rongeurs » de pommes, qu'elle trouvait dans la rue. Pour la punir de peccadilles, on l'obligeait à courir pieds nus, autour de la table, pendant une heure, et si elle s'arrêtait, elle recevait, déshabillée, le jet d'eau glacée du robinet. Dévorée par la vermine et habillée de loques, elle était l'enfant martyre d'un père et d'une mère qui traitaient leurs quatre autres enfants avec égard et piété.

La petite avait eu le tort de naître à un moment où le père et la mère vivaient séparés depuis un certain nombre de mois. Cependant, on dit que celui dont elle n'était pas la fille était un peu moins cruel que la mère.

Dénunciations des voisins. Je pense que, comme presque toujours, la dénonciation a été tardive, parce qu'on ne veut pas se créer « des histoires ». L'autorité tutélaire, saisie de l'affaire, ordonna une enquête faite par son inspectrice, et, les faits reconnus exacts, Madeleine fut enlevée à ses indigentes parents, qui se virent déchus de la puissance paternelle, et conduite à l'Asile des Verrières, où le médecin constata de nombreuses

tions, les famines et la guerre, et voyagea en des lieux où jamais n'avait pénétré une femme de sa race. Puis son mari fut nommé professeur d'économie rurale à l'Université de Nanking, et, durant dix années, elle y observa la nation en révolution, la disparition des coutumes millénaires, et l'avènement d'un monde nouveau. C'est le temps où s'introduisent pêle-mêle « les idées occidentales et les machines américaines, les philosophes du XVIII^e siècle français et les avions, Karl Marx et les cinémas, les autos Ford et le complet-veston. »

Toute jeune fille déjà, Pearl Buck écrivait de courtes nouvelles que sa mère envoyait à l'éditeur d'un journal anglais paraissant à Shanghai pour la page des enfants. Elle eut de tout temps l'impression très nette qu'elle deviendrait un écrivain, mais la direction de son ménage, l'éducation de ses enfants et le soin de ses vieux parents, joints à sa collaboration avec son mari et aux cours de littérature anglaise qu'elle donnait à l'Université de Nanking, — toujours vêtue à la chinoise, — absorbait si bien son temps qu'elle n'arrivait pas à prendre la plume. Elle avait trente ans quand elle trouva enfin le loisir d'envoyer à des journaux de la copie qui fut remarquée.

En 1925, Mrs. Buck s'en fut en congé en Amérique et en profita pour passer une licence en littérature; elle obtint aussi un prix littéraire pour un travail sur la Chine et l'Occident. Sur le bateau qui la ramenait chez elle, Pearl Buck écrivit un roman intitulé *East Wind, West Wind*, c'est-à-dire en français *Vent d'est et Vent d'ouest*. Un autre roman, *Good Earth* (*La bonne terre*) fut



Cliché Mouvement Féministe

Pearl BUCK

publié en 1931 et figura bientôt parmi les livres les plus appréciés: il battit le record de vente de *Quo Vadis* trente-cinq ans auparavant. *Good Earth* retrace les travaux et les journées de ces innombrables paysans chinois, leur âpre et minufieux labeur, leurs misères les plus sordides et leurs humbles bon-



Les femmes et les livres

Pearl Buck

Issue d'une famille américaine de pionniers-missionnaires, Pearl Buck, dont l'œuvre littéraire était totalement ignorée des lecteurs français, il y a cinq ou six ans, nous apparut aujourd'hui comme un écrivain hors ligne.

Elle nous parle de la Chine parce que ce pays est celui qu'elle connaît le mieux; elle partage la vie du peuple chinois, et elle pense en chinois. Les premiers mots qu'elle béguailla furent des mots chinois; elle but le lait d'une nourrice jaune, elle fut élevée par elle, alors que ses parents vaquaient à leur œuvre missionnaire d'un bout à l'autre de la province. L'anglais ne fut pas, pour elle, la langue maternelle, mais la langue acquise, et il fallut beaucoup de temps à l'enfant pour se figurer qu'elle n'était pas une petite Chinoise, et pour établir une différence entre les deux visages chéris qui se penchèrent sur ses premières années, celui de sa mère blanche et celui de sa nourrice jaune.

Cet immense pays de Chine, si peu connu